

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



L'an deux mille dix-sept,
le 12 décembre à dix-huit heures trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Saint-Dolay en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

DATE de CONVOCATION
6 DECEMBRE 2017

DATE d'AFFICHAGE
22 DECEMBRE 2017

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 36
Présents : 31
Votants : 34

Étaient Présents : MM. Bernard AUDRAN, - Patrick BEILLON, - Mme Colette BENOIT, - MM. Joël BOURRIGAUD, - Daniel BOURZEIX, - Joseph BROHAN, - Mmes Marie-Thérèse CABON, - Nathalie CALLE, - MM. Yoann COLPIN, - Michel CRIAUD, - Guy DAVID, - Mme Béatrice DENIGOT, - MM. Christian DROUAL, - Jean-Louis GACHE, - Mmes Emmanuelle GONÇALVES, - Bernadette GRIGNON, - MM. Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Mme Marie-Odile JARLIGANT, - MM. Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Odile ORJUBIN, - MM. André PAJOLEC, - Pierre PRAT, - Jean-Pierre PRUNAUT, - Bertrand ROBERDEL, - Mmes Régine ROSSET, - Christine SAVARY, - Maryvonne TATARD.

Étaient Absents Excusés : MM. Jean-François BREGER, - Alain DANIEL, - Jean-Claude FOUCAUT, - Mmes Mireille LUCAS, - Yvette LOUER.

M. Alain DANIEL donne pouvoir à M. Jean-Marie LABESSE
M. Jean-Claude FOUCAUT donne pouvoir à Mme Maryvonne TATARD
Mme Yvette LOUER donne pouvoir à M. Christian DROUAL

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Emmanuelle GONÇALVES a été élue Secrétaire.

**DELIBERATION N°134-2017 – ADMINISTRATION GENERALE – DESIGNATION DE DEUX DELEGUES SUPPLEANTS AU
COMITE SYNDICAL DU SYSEM**

Le Président rappelle que par délibérations n°50-2014 du 6 mai 2014 et n°87-2015 du 30 juin 2015, M. Patrick BEILLON a été deux fois désigné comme délégué suppléant au SYndicat Sud-Est Morbihan (SYSEM). En conséquence, il convient de rectifier cette erreur et de désigner un nouveau délégué suppléant de M. Joël BOURRIGAUD. Par ailleurs, M. Patrick BEILLON informe qu'il souhaite démissionner de sa qualité de suppléant au Comité Syndical du SYSEM. En conséquence, il convient de procéder à son remplacement.

Pour rappel, les élus au SYSEM sont :

Délégués titulaires :

M. Bruno LE BORGNE
M. Joël BOURRIGAUD
M. Daniel BOURZEIX

Délégués suppléants :

M. Denis LE RALLE
A désigner
A désigner

Le Président invite les candidats intéressés à se faire connaître et demande ensuite au Conseil de passer au vote.

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DESIGNE** Mme Régine ROSSET comme déléguée suppléante de M. Joël BOURRIGAUD et M. Bernard AUDRAN comme délégué suppléant de M. Daniel BOURZEIX au sein du SYSEM.

Pour Extrait Certifié Conforme,

A Muzillac, le 21/12/17
Le Président

